



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Enfants à la rue

Question au Gouvernement n° 1012

Texte de la question

ENFANTS À LA RUE

Mme la présidente. La parole est à Mme Marie-Charlotte Garin.

Mme Marie-Charlotte Garin. Madame la ministre des comptes publics, il y a une réalité que personne ne peut contester : en France, en 2025, au moins 3 000 enfants dorment dehors. À la veille de la Journée internationale des droits de l'enfant, j'ai honte – honte parce que ce n'est pas la faute à pas de chance, honte parce que vous décidez, année après année, que cette question n'est pas prioritaire. Chaque soir, des milliers d'enfants se retrouvent sans place où les mettre à l'abri. Vous nous expliquerez que le nombre de places d'hébergement d'urgence n'a jamais été aussi élevé : c'est vrai. Ce qui est vrai aussi, c'est qu'en 2024, trente et un gamins sont morts de la rue. (Applaudissements sur quelques bancs des groupes EcoS et GDR.)

Ce qui est vrai, c'est que les besoins explosent, que les parents s'entassent dans des chambres d'hôtel, que des familles dorment dans leur voiture, que des profs occupent des écoles, que les associations, en fonction de la vulnérabilité des personnes, doivent opérer un tri. Chaque année, c'est le même sketch : à l'Assemblée comme au Sénat, on vote des moyens supplémentaires, ensuite supprimés par 49.3 jusqu'au moment où, la rue faisant ses premiers morts, votre humanité vous revient, ou que vous avez peut-être honte de votre inaction.

Alors là, vous y allez à grand renfort de coups de communication, annonçant des rallonges budgétaires éphémères.

Ça ne marche pas, madame la ministre ! Ça ne marche pas, parce que les associations qui mettent à l'abri les personnes à la rue ont besoin de moyens et de prévisibilité. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS et GDR et sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.*)

Ça ne marche pas, parce que les chiffres du sans-abrisme des enfants explosent.

Vous nous parlez de lignes budgétaires ; les associations nous parlent de lignes de vie.

Vous pouvez décider d'un virage, un vrai. Affirmer qu'on ne veut plus d'enfants à la rue et qu'on arrête de bricoler.

Il est évident que la solution se trouve du côté de l'accès au logement social et de la régularisation, mais face à l'urgence extrême, il faut augmenter nos capacités d'hébergement d'urgence ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS et GDR et sur quelques bancs des groupes LFI-NFP et SOC.*)

Devant cette urgence, un consensus s'est dégagé au sein de cette assemblée : sur tous les bancs, les députés de droite comme de gauche ont voté pour de nouveaux crédits nécessaires à l'ouverture de places supplémentaires. Ainsi, lors de l'examen du budget pour 2026 en commission, nous avons augmenté de

200 millions d'euros les crédits alloués au parc d'hébergement d'urgence. Madame la ministre, vous engagez-vous à maintenir ces financements dans la copie finale du budget ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS et GDR et sur quelques bancs des groupes LFI-NFP et SOC.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées.

Mme Stéphanie Rist, ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées . Vous interrogez le gouvernement sur la situation des enfants sans domicile. C'est un sujet d'une tristesse extrême qui nous oblige collectivement parce qu'il touche à ce que notre République a de plus précieux : la protection de nos enfants.

Depuis 2017, avec le plan « logement d'abord », le gouvernement a doublé le budget consacré à l'hébergement d'urgence pour atteindre plus de 3 milliards d'euros en 2025. Concrètement, l'an dernier, 27 696 personnes ont été prises en charge, dont 13 353 enfants. Mais le gouvernement ne se satisfait pas d'une solution qui ne viserait qu'à traiter l'urgence. Elle fragilise les parcours éducatifs et sociaux des plus jeunes. C'est pour cela que nous déployerons, dès 2026, un plan de 1,2 million d'euros pour renforcer les équipes d'intervention sociale et recruter des coordinateurs dédiés au suivi des mineurs s'agissant de leur scolarisation, de la continuité éducative, de leur santé et de l'accès aux droits.

Madame la députée Garin, j'ai bien conscience de vous répondre avec des chiffres.

Mme Marie-Charlotte Garin . Oui.

Mme Stéphanie Rist, ministre . Derrière ces chiffres, il y a un objectif clair : aucun enfant ne doit dormir à la rue dans notre pays.

Des drames existent encore. Malheureusement, je pense que nous n'aurons pas l'occasion d'aborder ce sujet en séance.

Mme Marie-Charlotte Garin . Confirmerez-vous les 200 millions d'euros supplémentaires ?

Mme Stéphanie Rist, ministre . Je sais que vous êtes très investie sur cette question, votre département étant particulièrement concerné, et que vous avez déposé des amendements avec vos collègues du groupe Écologiste et social sur le sans-abrisme. Madame la députée, vous nous trouverez à vos côtés, car protéger nos enfants est l'un des fondements de notre pacte républicain. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR.*)

Mme Sandra Regol . Vous n'avez pas répondu à la question !

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Charlotte Garin](#)

Circonscription : Rhône (3^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1012

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Ministère attributaire : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 novembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 20 novembre 2025